

Compte-rendu du conseil d'école 7/11/2014

1. Présentation du nouveau conseil d'école et de son rôle

Personnes présentes :

- Mairie : Mme Héron, Monsieur Trollé.
- Parents élus : Mmes Pellé, Khamvongsa, Terranova, Picard, Deberne, Dupuis, Goget.
- DDEN : Mme Pajon.
- Enseignantes : Mmes Wiart, Thierry, Le Gall, Marcadet, Ulrich et Gaucher.

Personnes excusées :

Monsieur Junca (IEN), Mme Guitteny (DDEN), Mme Noublanche (psychologue scolaire)

Présidence de séance : Mme Wiart, directrice de l'école et Mme Gaucher.

Secrétaire de séance : Mme Ulrich, enseignante.

2. Organisation et fonctionnement de l'école

123 élèves répartis dans 5 classes :

2 CP à 26 élèves (Mmes Le Gall, Mme Marcadet)

2 CE1 à 24 élèves (Mme Thierry, Mme Wiart) et 1 CE1 à 23 élèves (Mme Ulrich)

3. Vote du règlement intérieur

Le règlement a été adopté par le conseil d'école. Il a été rédigé sur la base du règlement-type départemental remis à jour en juin 2014. Il sera mis en ligne sur le site internet de la mairie.

Changement dans le règlement : les cartes de jeu sont désormais tolérées dans la cour.

4. Présentation de l'avenant au projet d'école et des projets 2014/2015

Présentation du document commun aux deux écoles élémentaires. Il définit les objectifs, axes de travail et activités communes ou propres à ces écoles pour l'année scolaire en cours. Les principaux axes sont la prise en compte des enfants en difficulté et le suivi de leur parcours de scolarisation et le travail en équipe.

Projets en lien avec le projet d'école

- ✓ USEP : les 8 épreuves (janvier 2015) et les USEPIADES (période 5).
- ✓ Défiweb pour les CE1 (jeu élaboré par des membres de l'éducation nationale qui permet de travailler les compétences du B2I).
- ✓ Activités de liaisons entre les élèves de GS/CP et de CE1/CE2.
- ✓ Participation au concours national littéraire les « Incorruptibles » en partenariat avec la bibliothèque municipale de Jargeau.
- ✓ La classe de CP de Mme Le Gall et de CE1 de Mme Ulrich reconduisent le projet d'élaboration d'un CD d'histoires et musiques en partenariat avec la bibliothèque municipale et l'école de musique de Jargeau. La classe de CP de Mme Marcadet participe cette année au projet.
- ✓ Une classe cirque pour les CP, et une classe poney pour les CE1 tous les deux subventionnés par la mairie (4ème et 5ème périodes).
- ✓ CP : intervention sécurité dans le bus (lundi 10 novembre).
- ✓ Intervention du SICTOM dans toutes les classes pour l'éducation au tri (janvier 2015).
- ✓ Spectacle musical « Madame Gentille et le petit flûtiste » salle Gérard Philipe (CE) et salle du conservatoire (CP) (mars 2015).
- ✓ Projet d'école sur les règles de vie dans la cour.
- ✓ Expo « l'école d'autrefois » pour les CE1 (avril 2015).

Calendrier des événements à venir :

- ✓ 24/11 : photos de classe.
- ✓ 5/12 : marche pour le Téléthon vers l'école de Darvovoy.
- ✓ 19/12 : à partir de 16h. Goûter de Noël, remise des objets décoratifs fabriqués en classe, chants de Noël, vente de gâteaux.

5. Présentation des APC (activités pédagogiques complémentaires) et du DUERP

Les APC se déroulent les lundis et mardis de 11h45 à 12h15.

Contenu des activités :

- ✓ Période 1 : CP aide pour l'entrée dans la lecture. CE1 informatique.
- ✓ Période 2: CP et CE1 aide personnalisée.
- ✓ Périodes 3 et 4 : CP et CE1 activités complémentaires en lien avec les projets en cours.
- ✓ Période 5 : CP informatique, CE1 pratiques culturelles en lien avec projet en cours

Le DUERP est le document unique d'éducation des risques professionnels.

L'élaboration d'un DUERP favorise la mise en place d'une politique de prévention des risques professionnels au sein de l'établissement scolaire.

Deux éléments ont été identifiés : les risques de chutes dans la cour et la salle de classe de Mme Le Gall est mal insonorisée.

6. Bilan financier de la coopérative scolaire

- ✓ 4166.84€ en début d'année
- ✓ 1573€ de cotisation des familles. 800€ de cette somme seront destinés à l'achat du pain.
- ✓ Don de 400€ de l'association des parents d'élèves de Jargeau.

La coopérative financera en partie les projets (projet musique, transport pour la classe poney) et le spectacle musical (entrées et transport).

7. Points sur les travaux d'été

Une dalle entre le préau et le mur a été coulée pour construire un espace de rangement des jouets de cour.

8. Définition de la zone de proximité

Cette zone est celle du périmètre de la commune de Jargeau. Le maître peut être le seul encadrant de sa classe dans le cadre d'une sortie scolaire ne dépassant pas la demi-journée.

9. Questions diverses

« Une réunion avec la remplaçante de Mme Gaucher est-elle prévue ? »

Réponse de l'équipe enseignante : L'équipe enseignante a conscience de l'inquiétude des parents cependant une réunion ne s'impose pas. En effet, le programme et les activités, les projets ont déjà été définis lors de la réunion de Mme Gaucher et Mme Ulrich s'engage à les poursuivre. Bien sûr, elle est tout à fait prête à accueillir les parents qui auraient des questions.

« Quel est le taux d'encadrement dans la cantine et pendant le trajet vers la cantine ? »

Réponse de la mairie : Pour 105 enfants : dans la cantine, 4 encadrants et pendant le trajet 5 encadrants.

« Pourquoi le chemin pour aller à la cantine a-t-il changé ? »

Réponse de la mairie : En raison des intempéries, les venelles étaient devenues impraticables donc le groupe passait par la route. La mairie a demandé que le chemin habituel par les venelles soit repris.

« Pourquoi les menus ne sont plus affichés ? »

Réponse de l'équipe enseignante : C'est un problème logistique qui va être réglé dans les semaines prochaines, le menu reste disponible sur le site internet de la mairie.

« Combien de temps pour aller à la cantine ? »

Réponse de la mairie : 10 minutes. Le car de la commune peut être mis à disposition en cas d'intempéries.

« Pendant les temps récréatifs, les enfants ont froid. Y a-t-il une salle de replis en cas d'intempéries ? »

Réponse de la mairie : La bibliothèque est accessible si besoin.

« Quelles sont les salles attribuées pour les TAP ? »

Réponse de la mairie : La salle du RASED, la bibliothèque, les deux salles Berry, les classes peuvent être mises à disposition en cas de besoin.

« Y aura-t-il un essai d'alarme incendie pendant les TAP ? »

Réponse de la mairie : Oui, c'est prévu pour le deuxième semestre 2015.

« Entrées et sorties de l'école : le trottoir trop étroit, la circulation dense et rapide. Croiser une poussette ou un groupe d'enfants induit que l'on se déporte sur la route. Une signalisation peut-elle être envisagée pour assurer la sécurité ? »

Des problèmes de sécurité aux entrées et sorties de l'école sont notés par le conseil d'école. La mairie prend en considération ce problème et va étudier des solutions, tente de mettre en œuvre des actions. A partir du 1^{er} janvier, un policier sera présent pour veiller à ce que le dispositif de sécurité existant soit respecté.

« Quelle est la superficie nécessaire pour construire une cantine ? »

1m² par enfant, 120m² minimum, plus surface de la cuisine 30 à 40 m²

La surface nécessaire d'une cantine pour accueillir l'effectif actuel est 160m². Le bâtiment en construction ne pourra donc pas accueillir un restaurant scolaire mais sera dédié aux activités périscolaires ainsi qu'à certaines activités des classes.

Prochains conseils d'école : vendredi 13/03/2015, jeudi/25/06/2014

Madame Wiart
Directrice

Mme Picard
Parent d'élève

Mme Deberne
Parent d'élève

